

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le samedi 20 mars 2021

Lemedecin.fr réclame une égalité de remboursement des téléconsultations pour tous les Français.

Toutes les téléconsultations ne sont pas remboursées aujourd'hui. En France, entre 6 et 8 millions de personnes n'ont pas d'accès à un médecin généraliste ⁽¹⁾ et ne peuvent pas se faire rembourser leurs téléconsultations hors pathologie Covid. Pour ces patients qui vivent dans des déserts médicaux et n'ont pas d'autre choix que la téléconsultation, il y a urgence à rétablir une égalité des soins et des remboursements.

Lemedecin.fr alerte les pouvoirs publics sur cette injustice.

La nécessité d'apporter une réponse à l'errance médicale.

La promesse de lemedecin.fr est d'apporter une réponse immédiate à l'errance médicale. C'est un acteur engagé qui agit comme une plateforme de débordement. Le site s'assure tout d'abord de la disponibilité du médecin traitant du patient dans un délai compatible avec l'état de santé de celui-ci, et dans le cas contraire, propose une téléconsultation dans les 15 minutes avec un autre médecin de ville.

Il faut savoir que 80% des motifs de consultation peuvent être résolus en téléconsultation^(1bis). Lemedecin.fr est un service particulièrement apprécié des Français installés dans des zones abandonnées par les médecins. En effet, proportionnellement au nombre de médecins généralistes par habitant, lemedecin.fr répond à 10 fois plus de demandes provenant de zones en sous-densité médicale que de zones urbaines sur-dotées.

La double-peine pour les zones médicalement sous-dotées : une injustice sociale.

Lemedecin.fr milite pour l'établissement d'un cadre dérogatoire afin que les patients résidant en zones sous-denses puissent bénéficier d'un remboursement sans condition par l'Assurance Maladie.

Effectivement, les assurés résidant dans un « désert médical » subissent une double peine : **déjà exclus d'une prise en charge présenteielle, ils sont également exclus de la télé-médecine**, faute de pouvoir bénéficier d'un remboursement dans le cadre posé actuellement par l'avenant n°6 à la Convention médicale, signé le 14 juin 2018 qui définit les conditions de prise en charge par l'Assurance maladie des activités de télé-médecine ⁽²⁾.

Cet avenant exige que les patients se réfèrent à leur médecin traitant ou à titre dérogatoire, à une organisation territoriale... ce qui est impossible pour beaucoup. Il faut être réaliste : aujourd'hui, en France, ces organisations territoriales peinent à se créer⁽⁸⁾, faute de médecins disponibles et de réticence des jeunes médecins à s'installer dans les zones sous-denses malgré les nombreuses sollicitations qui s'adressent à eux.

Olivier Menir, Président cofondateur de lemedecin.fr, déclare :

“ Aujourd'hui les Français sont inégaux face aux soins et à leur prise en charge et pourtant le droit d'accès aux soins est un droit fondamental ⁽³⁾. Le sentiment d'abandon et la détresse des territoires se traduisent localement par des appels à un soutien plus fort de l'État. La situation devrait encore s'aggraver avec une baisse de 30% de l'offre de soins d'ici 2027 ⁽⁴⁾. Il y a urgence à rétablir une égalité de soins pour tous. Et une égalité des chances de remboursement de ces soins.”

La carte des déserts médicaux se superpose à celle de la mortalité précoce.

Pour mémoire, en avril 2019, le Grand Débat National du Président Macron⁽⁵⁾⁽⁶⁾ face aux Français révélait que l'accès à la santé était le sujet de préoccupation majeur des Français, devant la transition écologique.

Une des conséquences de l'absence de remboursement est le plus souvent l'absence de soins. Pire encore, la fracture sanitaire et médicale s'ajoute aux fractures territoriales qui traversent notre pays. Ainsi, les 5 % des Français les plus aisés ont aujourd'hui une espérance de vie de 13 ans supérieure à celle des 5 % les plus pauvres⁽⁷⁾. Des phénomènes de perte de chance sont inévitables lorsque les délais pour accéder à un médecin sont longs.

Ne laissons pas ces inégalités perdurer et s'aggraver encore.

A propos de lemedecin.fr

Lancé en 2016 par Olivier Menir, docteur en pharmacie, lemedecin.fr a pour promesse de donner une réponse immédiate à l'errance médicale. Avant tout, lemedecin.fr aide les Français dans leur recherche de rendez-vous avec leur médecin généraliste référent. Le site agit comme une plateforme de débordement. Si le médecin du patient n'est pas disponible dans un délai compatible avec l'état de santé du patient, ou si ce dernier n'a plus de généraliste, lemedecin.fr leur propose l'accès à une téléconsultation dans les 15 minutes avec un médecin de ville et ce, 7/7 et de 7h à minuit. Plus de 4 millions de patients fréquentent le site chaque mois.

<https://lemedecin.fr>

Contacts Presse lemedecin.fr :

Alter'Com Conseil

Estelle Monraisse - 06 60 41 81 52 – estelle@altercom-conseil.fr

Nathalie Testu-Dupas - 06 10 45 25 55 - nathalietestu@bleuindigo-rp.fr

Références

⁽¹⁾ http://www.senat.fr/rap/r19-282/r19-282_mono.html#:~:text=En%20tenant%20compte%20du%20seul,3%20pour%20les%20m%C3%A9de%20g%C3%A9n%C3%A9ralistes.

^(1bis) <https://biotechinfo.fr/article/lassociation-des-entreprises-de-telemedecine-let-devoile-les-principaux-resultats-de-son-etude-menee-lors-de-lepidemie-de-covid-19/>

⁽²⁾ <https://www.ameli.fr/medecin/textes-referance/convention-medicale-2016/convention-et-avenants>

⁽³⁾ <https://books.openedition.org/putc/322?lang=fr>

⁽⁴⁾ <https://www.irdes.fr/recherche/projets/rarefaction-de-l-offre-de-soins-et-adaptation-des-medecins-generalistes.pdf>

⁽⁵⁾ <https://www.celtipharm.com/Pages/Actualites/2019/04/L-acces-aux-soins-theme-majeur-du-Grand-debat-national.aspx>

⁽⁶⁾ https://www.huffingtonpost.fr/2019/03/01/grand-debat-sante-deserts-medicaux_a_23681687/

⁽⁷⁾ Insee Première, L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes, février 2018.

⁽⁸⁾ <https://www.banquedesterritoires.fr/les-assistants-medicaux-et-les-cpts-peinent-emerger>